



T +33(0)388412560

[www.coe.int](http://www.coe.int)

[pressunit@coe.int](mailto:pressunit@coe.int)

Ref. DC 046 (2014)

## **Le Conseil de l'Europe encourage le Danemark à perfectionner ses outils de prévention de la corruption**

Strasbourg, 16.04.2014 – Les mesures danoises pour prévenir la corruption des parlementaires, des juges et des procureurs semblent être très efficaces dans la pratique. Toutefois, le système actuel basé sur la confiance pourrait ne pas toujours offrir de garde-fous suffisants contre les risques de corruption dans le futur.

Telles sont les principales conclusions du [rapport d'évaluation](#) publié aujourd'hui par le Groupe d'Etats contre la Corruption ([GRECO](#)) du Conseil de l'Europe.

Le rapport fait état que le Danemark est considéré comme l'un des pays les moins corrompus en Europe, et que la perception de la corruption parmi les parlementaires, les juges et les procureurs est relativement faible. Cependant, des améliorations peuvent être encore réalisées - notamment en matière de conflits d'intérêts chez les parlementaires.

C'est pourquoi le GRECO recommande d'élaborer un code de conduite à l'intention des parlementaires, ainsi que de développer davantage les règles sur les conflits d'intérêt et les déclarations de patrimoine.

En outre, les juges et les procureurs gagneraient à se doter d'un ensemble de normes éthiques claires, assorties d'une formation spécialisée.

Les autorités du Danemark devront présenter, à la fin de septembre 2015, les mesures qui auront été prises pour se conformer aux six recommandations contenues dans le rapport. Le GRECO évaluera ensuite dans quelle mesure lesdites recommandations ont été mises en œuvre à l'aide d'un " rapport de conformité " au cours du premier semestre 2016.

\* \* \*

Le Groupe d'Etats contre la Corruption (GRECO) est un organe du Conseil de l'Europe qui vise à améliorer la capacité de ses membres à lutter contre la corruption en assurant le suivi de leur conformité avec les normes de lutte contre la corruption. Il aide les Etats à recenser les défaillances des politiques nationales de lutte contre la corruption, en incitant à mener les réformes législatives, institutionnelles et pratiques qui s'imposent. Il réunit actuellement 48 Etats européens et les États-Unis d'Amérique.

Contact : [Jaime Rodriguez](#), Attaché de presse/Porte-parole, Tel. +33 3 90 21 47 04